

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 26 janvier 2015

Nouvelle adoption de la recommandation : « Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent »

Le Comité d'orientation stratégique et le Conseil scientifique de l'Anesm consultés respectivement les 12 et 23 janvier derniers, par le directeur de l'agence, Monsieur Didier Charlanne, ont émis un avis favorable sur la recommandation sur l'autisme, élaborée conjointement en 2012 par l'Anesm et la HAS.

Le 23 décembre 2014, une décision du Conseil d'État annulait en effet cette recommandation « *en ce qu'elle concerne les établissements et services sociaux et médico-sociaux* ».

Monsieur Didier Charlanne a donc adopté la recommandation ce-jour sur la base des 2 avis.

La recommandation, sa synthèse et ses documents d'appui sont de nouveau téléchargeables sur le site de l'Anesm : www.anesm.sante.gouv.fr

Contact :

Yaba Bouesse

Chargée de communication

yaba.bouesse@sante.gouv.fr

01 48 13 91 15